

Commune de Sillans-la-Cascade Extension de l'École Primaire Communale

Mission de Contrôle Technique

La Commune projette l'extension de son école primaire communale sur le site existant. À cet effet, nous vous consultons dans le cadre d'une mise en concurrence simplifiée pour la réalisation d'une mission de contrôle technique.

1. Présentation de l'établissement

- Nature : ERP de type R, activité N, actuellement en 5e catégorie, 4^{ème} à définir par BE.
- Capacité : 65 enfants.
- Configuration : deux bâtiments distincts en structure traditionnelle.
 - Bâtiment principal : implanté à l'ouest, de plain-pied, en bande groupée, environ 53 m × 10 m.
 - Bâtiment annexe : situé à l'est, indépendant, en R+1-1, environ 10 m × 7,50 m.

2. Objet et consistance des travaux

L'opération comprend notamment :

- Création d'un étage sur le bâtiment principal ;
- Réorganisation des volumes au nord du bâtiment principal pour l'extension du réfectoire et de l'office de réchauffe ;
- Création d'un accès au nouvel étage par escalier extérieur et pose d'un ascenseur ;
- Réalisation d'une passerelle assurant la liaison et la conformité d'accessibilité entre les deux bâtiments.

Surfaces estimatives : 243 m² d'étage neuf ; 150 m² de rénovation ; 150 m² de reprise du réfectoire et de l'office de réchauffe ; éléments extérieurs (terrasse, passerelle) inclus.

3. Phasage prévisionnel

- 3.1. Phase 1 : mise hors d'eau et hors d'air de l'extension et mise en service de la 4e classe avec ses accès — travaux à réaliser en période hors scolaire afin d'éviter le déplacement des élèves.
- 3.2. Phase 2 : Il s'agit de travaux de second œuvre et finition essentiellement pour la mise en service complète de l'extension.

Démarrage phase 1 envisagé au second semestre 2026. Durée estimée : 8 à 10 mois.

4. Budget prévisionnel

Montant estimatif des travaux tous corps d'état : 850 000 € HT, répartis en deux phases.
450.000 € HT pour la phase 1 et 400.000 € HT pour la phase 2

5. Mission demandée

La mission portera sur les volets suivants :

- **LP** : solidité des ouvrages et éléments d'équipement indissociables ;
- **LE** : solidité des existants ;
- **SEI** : sécurité des personnes dans les ERP ;
- **HAND** : accessibilité des constructions pour les personnes en situation de handicap ;
- **ATTHAND** : délivrance de l'attestation finale de chantier relative à l'accessibilité.

6. Réponse à la consultation

Si cette mission retient votre intérêt, merci de nous transmettre votre meilleure proposition avant le **lundi 17 novembre 2025 à 12h00** via le portail www.marches-securises.com.

7. Critères de sélection / méthode d'attribution de la note de classement

Critères	% d'Importance	Mode d'attribution de la note
Le Prix	50 %	$\frac{\text{Meilleure offre} * 50}{\text{Offre}}$
Le délai de remise des études/documents à partir de la commande	35 %	$\frac{\text{Meilleure offre} * 40}{\text{Offre}}$
Expérience des intervenants	15 %	$\frac{\text{offre} * 15}{\text{Meilleure offre}}$

8. Renseignements techniques

Mme Michèle DURET-BLACAS, Architecte
Tél. : 04 94 77 08 78
Courriel : mdb-architecte@wanadoo.fr

9. Renseignements administratifs

M. Alexandre CARRIERE,
Tél : 04 94 86 51 32
Courriel : sg.sillans@orange.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.